



Patricia Goodenough dirige le cabinet AdventUK, spécialisé dans l'accompagnement des entreprises françaises désireuses de s'implanter en Grande-Bretagne. Elle co-pilote les « grandes » opérations avec Invest UK, ou encore la Chambre de Commerce franco-britannique, dont elle est membre.

En revanche, elle suit directement les structures de tailles à l'origine plus réduites, qui souhaitent se lancer Outre-Manche.

Nous avons souhaité l'interroger sur certains points du vécu social et sociétal en Grande-Bretagne.

Conquérir : La Grande-Bretagne apparaît comme un eldorado fiscal et social pour les entrepreneurs français...

Patricia Goodenough : ... Et c'est vrai !

Les impôts sont notoirement plus bas pour les sociétés : 0 % jusqu'à 60 000 livres de bénéfices, 19 % de 60 001 à 300 000 livres et 30 % au-delà. Tout cela, je le souligne, sans obligation de réinvestissement comme c'est le cas pour les taux réduits en France.

Quant aux charges sociales, le taux n'est que de 12,2 % au-delà de 4 385 livres de revenus annuels pour la part patronale ; 10 % pour la part salariale, mais uniquement sur la tranche 3953-27820 livres !

Tous ces sommes, y compris l'impôt sur le revenu, sont prélevées à la source.

Inutile pour autant d'essayer des habillages savants pour fiscaliser des salariés français résidant hors l'Hexagone en Grande-Bretagne. Ça ne marche plus !

Pour être toute à fait objective, je voudrais dire que le fisc britannique est sans doute plus strict en matière de TVA que son homologue français surtout vis à vis des non résidents. Enfin, les formalités de création d'une société, sont, on le sait, plus rapides et plus simples en Grande-Bretagne, aucune condition de nationalité ou de résidence du dirigeant n'étant exigée. De plus, sauf cas très particulier, l'objet social est indéfini.

Conquérir : Quelles activités peut-on développer en Grande-Bretagne, hors grandes implantations s'entend ?

Patricia Goodenough : En voilà quelques-unes :

- Le consulting, surtout en guise de tremplin international vers les pays anglo-saxons, en particulier les Etats-Unis. Une installation en Grande-Bretagne présuppose, en effet, pour le client potentiel, une familiarisation avec les us et coutumes anglo-saxons, ainsi qu'avec la langue anglaise ; la distribution ; le marketing ; l'import-export ;... et bien sûr, la prise de participation dans d'autres sociétés...

Conquérir : Travailler en Grande-Bretagne, c'est aussi y vivre.

Patricia Goodenough : ... et la vie est assez différente de celle de la France.

Si les français veulent se retrouver comme dans leur pays, ils fréquenteront à Londres, le quartier de South Kensington, autour du lycée. Beaucoup de vos compatriotes s'y promènent, fréquentent des cafés et restaurants typiques de l'Hexagone, une boulangerie traditionnelle...

Mais, ils auront peut-être avantage à se rendre dans certains pubs, lieux conviviaux après le travail, où se nouent facilement les relations. Ils oublieront sans doute ainsi le coût élevé de la vie, quoique les prix parisiens le rattrapent maintenant !